




Courriel d'information n°61

# Seattle / Bercy.

vendredi 06 août 1999

**Dans ce numéro**



## Rapport sur les négociations commerciales multilatérales

Mme Catherine Lalumière, députée européenne, est à l'origine d'un rapport publié par le Ministère des Finances sur les négociations commerciales multilatérales, soit sur l'OMC et sur le nouveau cycle de négociations baptisé « Round du Millénaire ». Pour mémoire, Mme Catherine Lalumière était déjà à l'origine du rapport publié en septembre de l'année dernière sur l'AMI, le dit rapport ayant provoqué, au moins pour partie, le retrait de la France des négociations.

Ce nouveau rapport est en ligne sur le site d'ATTAC France : http://attac.org/france/ , thème Mondialisation, rubrique Accords internationaux.

D'après ce document la France en particulier se doit d'être partie prenante du nouveau cycle de négociations qui débutera en décembre 1999 à Seattle. Son rôle tel qu'il l'envisage devra être défini en coordination avec les autres pays européens et permettra de faire un équilibre entre les différentes parties du monde, en particulier en promouvant le point de vue des pays en développement.

Le rapport préconise une réforme de l'OMC : plus de transparence et une prise en compte de la société civile surtout dans le mode de règlement des différends commerciaux. Il ne remet pas en cause la « libéralisation » per se, montrée comme un phénomène inéluctable, mais tente d'en proposer des aménagements parfois généreux, toujours de bon aloi.

Il est difficile d'être contre sans faire preuve d'un radicalisme pro ou anti « tout-libéral » qui ne permettrait pas forcément d'y voir plus clair. Ainsi sur les investissements il met à profit « l'expérience AMI » pour demander une définition claire de cette notion différenciant en particulier les IDE (Investissements Directs à l'étranger) et la spéculation proprement dite et pour que le règlement des différends ne privilégie pas unilatéralement les investisseurs par rapport aux citoyens.

Par contre le rapport n'explore aucune voie alternative. La mondialisation doit être privilégiée telle qu'elle a lieu, toutefois en l'accompagnant pour la mesurer. Harmonisée mais respectueuse des diversités, plus « sociale et citoyenne », elle serait la solution unique à tous les problèmes humains.

Pourquoi pas ? Si justement ces idées étaient suivies d'effets cela améliorerait certainement la situation. Réellement ?

Or justement l'évaluation de cette situation est peut-être ce qui manque le plus de clarté. Au-delà des poncifs et des petites phrases sur mondialisation-libéralisation-ouverture, le rapport ne prend pas la mesure véritable de l'enfermement, des réductions des libertés essentielles, des spoliations, des atteintes graves aux principes de la personne humaine enregistrés au sein des entreprises ou à l'échelle de pays et de cultures, que ce processus provoque sur les populations partout dans le monde.

Le progrès est assimilé à l'avenir commercial des propriétaires de la planète. Les bénéfices sont automatiquement ceux de tout le monde sans s'inquiéter outre mesure des déficits drastiques de redistribution des richesses que la mise en place des réglementations libérales a fait naître. Les rapports entre les personnes et les cultures

seraient maximisés par une OMC plus policée et sont assimilés à des échanges de biens et de services avec des « particularismes ». Tous ces sous-entendus participent à la confusion que fait naître la lecture de ce document.

Du reste les forces qui luttent contre la mondialisation sont assimilées à des peurs et seraient issues de l'Ignorance de ses mécanismes, fonctionnements et résultats bénéfiques. Elles sont présentées comme des replis et des crispations.

C'est cette contradiction entre autre qui laisse dubitatif le lecteur que je suis. Comment tenir un rôle d'Intermédiaire proposant une alternative réelle alors que justement il s'agit de promouvoir avant tout ? Les pouvoirs publiques sont-ils à ce point impuissants, qu'Ils ne peuvent plus incarner un réel pouvoir face à quelques citoyens fortunés qui à eux seuls représentent la mondialisation heureuse ?... Sans doute le « réalisme » manque-t-il d'un réel point de vue sur la réalité.

Le rapport mérite cependant une lecture attentive.

(Laurent Jésover)

## Les Assises d'ATTAC.

Les Assises d'ATTAC auront lieu le samedi 23 et le dimanche 24 octobre à La Ciotat (Bouches-du-Rhône). Elles comporteront trois moments forts :
– le samedi matin, les points statutaires de l'assemblée générale: rapport d'activité, rapport financier, élections au conseil d'administration ;
– le samedi après-midi, la discussion sur les orientations d'avenir d'ATTAC, en tant que mouvement d'éducation populaire d'un type nouveau, dans le contexte politique, social et associatif français ;
– le dimanche matin, les ripostes à l'offensive ultralibérale en France et dans le monde, à travers deux cas précis, les fonds de pension et le Cycle du millénaire de l'OMC. Cette dernière partie s'Inscrira dans le prolongement des Rencontres de juin.
L'ordre du jour adopté par le conseil d'administration et tous les documents préparatoires seront adressés aux membres de l'association, courant septembre, dans le numéro 3 de *Lignes d'ATTAC.* On trouvera ici, sans attendre, la réponse à quelques premières questions souvent posées sur les élections au CA.

### 1 – Quels sont les sièges à pourvoir?

C'est le conseil d'administration au complet (30 sièges) qui sera élu. Actuellement, il ne comprend que les 18 membres issus du collège des fondateurs. Bien qu'élus le 3 juin 1998 pour une durée de 3 ans, ces 18 administrateurs ont décidé de démissionner à la date de l'AG, de manière à faire coïncider le mandat des futurs 18 fondateurs avec celui des 12 élus des membres actifs. Les 30 nouveaux administrateurs seront élus pour un mandat de 3 ans, donc jusqu'à octobre 2002.

### 2 – Quelle sera la procédure de vote ?

Tout membre à jour de sa cotisation 1999 pourra voter. Il se prononcera :
– par "oui" ou par "non" sur la liste des 18 candidats présentés par le collège des fondateurs ;
– en choisissant 12 noms sur la liste des candidats membres actifs.

### 3 – Qui peut être candidat comme membre actif ?

Tout membre de l'association à jour de sa cotisation 1999 peut faire acte de candidature. Il lui suffit d'adresser, avant le 1er septembre, une lettre au président de l'association en indiquant simplement ses nom, prénom, profession, adresse et comité local aux activités duquel il participe éventuellement.
Lors de la rencontre du 8 mai dernier entre les responsables de comités locaux et membres du CA d'ATTAC, il a été décidé que les comités – regroupés en 12 "circonscriptions" correspondant aux 12 sièges de membres actifs à pourvoir – pourraient "investir" des candidats ayant fait leurs preuves sur le terrain. Cette procédure a bien fonctionné, et pratiquement chaque "circonscription" a déjà désigné son candidat ou sa candidate, et en a informé le siège national.
Les noms des 12 militants d'ATTAC ainsi désignés pour être soumis au suffrage de l'ensemble des adhérents seront communiqués à tous. Même si ces militants bénéficient de la légitimité de la désignation par les comités, leur candidature sera cependant traitée administrativement de la même manière que celle de tous les autres membres susceptibles de se présenter. Et, s'Ils sont élus, ces candidats ne représenteront pas les comités qui les ont "investis", mais l'ensemble des membres de l'association.

### 4 – Comment savoir si l'on est à jour de sa cotisation 1999?

Tous les membres ayant adhéré après le 15 décembre 1998, et dont le bulletin d'adhésion et la cotisation sont bien parvenus au siège national (dans le cas où l'adhésion a été recueillie par un





comité local) sont à jour. Ceux des membres ayant adhéré avant le 15 décembre et n'ayant pas encore renouvelé leur cotisation 1999 doivent le faire dès que possible. Ceci non seulement pour pouvoir participer aux délibérations, mais aussi pour garantir à l'association les moyens dont elle a besoin pour fonctionner. Notamment pour fabriquer et diffuser ce bulletin...

5–Faudra-t-il être physiquement présent à La Ciotat pour voter ?
Nous espérons que les membres d'ATTAC seront très nombreux à participer aux Assises. Ils pourront donc voter sur place. Tous ne pourront cependant pas le faire. Aussi, pour leur permettre d'exercer leurs droits, deux possibilités sont ouvertes :
– soit confier un pouvoir à un autre membre (chacun pouvant détenir au maximum 3 pouvoirs) ;
– soit voter par correspondance. Les votes par correspondance seront saisis informatiquement, avant l'AG, par des personnels d'ATTAC astreints à la confidentialité, sous le contrôle d'une commission ad hoc constituée de membres fondateurs et responsables de comités locaux non candidats. Ces votes seront ajoutés à ceux émis à La Ciotat –directement ou par l'intermédiaire d'un pouvoir– pour dégager le résultat final.

(Ce document paraîtra dans « Lignes d'ATTAC » n°2 et sera reçu par tous les adhérents dès avant la fin du mois)

## ATTAC Sénégal

Le site http://attac.org/senegal/ propose un espace intitulé « Paroles ». Heureuse initiative qui nous permet de goûter quelques poèmes... autant de paroles chantantes, effrayantes, monstrueuses, belles... donc humaines.

Il est très facile de les contacter directement : senegal@attac.org

Pour finir ce courriel donc... voici un poème extrait issu de ces « Paroles ».

Les bébés monstres des séminaires : des millions et des dossiers et des dossiers classés

Face au vent frais de l'océan, debout dans la couronne sablonneuse de la page céleste de saly portudal, des séminaristes portent des cravates de soie, prennent des toasts dès le lever du soleil, prennent mille et une coupes de champagne dans le salon de l'intellect, contemplent les danses du ventilateur et du "xajbi" de la famine du sahel, examinent à la loupe dans un verre de whisky la venue éventuelle de criquets pèlerins ravageurs d'espoir.

Messieurs les séminaristes offrent leurs enfants bien ficelés dans des berceaux en or à la planète mars.

Ainsi les perdiem, mamans et abreuvoirs "financiers" des séminaires versent leur progéniture dans des comptes bancaires tout en s'exclamant :

Vive la famine sahélienne !
Vive le fric du développement !
Vive la danse endiablée de l'esprit sur la piste des séminaires !
Vive le bouc émissaire : le monde rural !!!

© Thierno Seydou Sall

## Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/fra/cale>

- Vous pouvez contacter le groupe local près de chez vous pour informations. Les rencontres et réunions auront de nouveau lieu à partir des tous premiers jours de septembre.